



Point d'Accès au Droit des Jeunes (PAD Jeunes)

Permanences juridiques généralistes

Sans rendez-vous, du mardi après-midi au vendredi après-midi, de 14h à 17h30.

Des juristes vous reçoivent pour vous conseiller, vous orienter et vous accompagner dans vos démarches (pénal, logement, travail, consommation, famille, droit des étrangers ...)

Permanences d'avocat.e.s sans rendez-vous

Sans rendez-vous, les mercredis et vendredis, de 14h à 17h.

	Mercredi	Vendredi
Droit des étrangers	1 ^{er} et 4 ^e du mois	3 ^e du mois
Droit du travail	2 ^e du mois	4 ^e du mois
Droit pénal	3 ^e et 5 ^e du mois	
Droit des sociétés (TPE-PME)		2 ^e du mois


Permanences du délégué de la Défenseure Des Droits


Sans rendez-vous, tous les jeudis, de 14h à 17h.

Le délégué de la Défenseure Des Droits vous reçoit au sujet des dysfonctionnements des administrations, des discriminations, de la protection de l'enfance, de la déontologie de la sécurité et de l'orientation et de la protection des lanceurs d'alerte.

Permanences juridiques en droit des étrangers sur rendez-vous

Des permanences spécialisées en droit des étrangers ont lieu sur rendez-vous les mardis et vendredis matins. Les rendez-vous peuvent se prendre par téléphone, sur place ou via ce formulaire en ligne : https://docs.google.com/forms/d/13p38lyNYSx_4y4gyMuJ3DBECTaX6Xx-Z2ucWpQs6yhA/edit

 QJ
4 Place du Louvre
75001 Paris
2^e étage

 01 44 76 65 19
(de 14h à 17h30)

 PAD Jeunes

RESERVE AUX JEUNES AGES DE 30 ANS MAXIMUM



